

**REGLAGE DE LA PROFONDEUR DU TRAVAIL**

- Si l'outil ne s'enfonce pas suffisamment, abaisser progressivement la manette (B).
  - Si l'outil s'enfonce trop, lever progressivement la manette (B).
- Ne pas toucher à la manette (A).

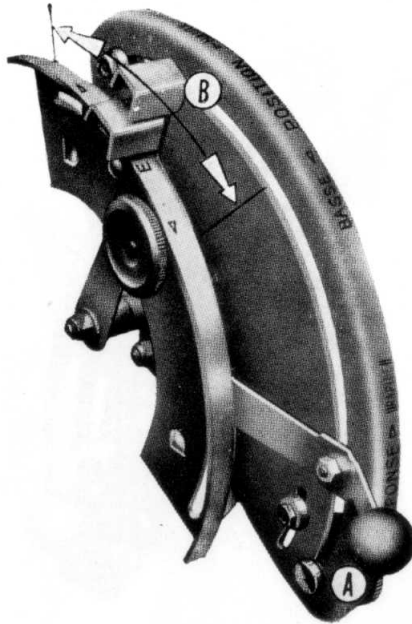


Fig. 20

## REGLAGE DE LA REPONSE

Une fois la profondeur de travail atteinte, on peut avoir avantage à ralentir plus ou moins la vitesse de réaction du contrôle automatique de profondeur (réponse). Il suffit, pour cela, d'abaisser plus ou moins la manette intérieure (A) dans la deuxième partie de son secteur. Plus on l'abaissera, plus la réponse sera lente. Plus on la relèvera, plus la réponse sera rapide. Ce réglage est une question d'appréciation. Il peut changer soit avec les outils, soit avec les terrains.

Lorsqu'on a trouvé la réponse satisfaisante, déplacer la butée mobile et la bloquer à l'aide de son bouton moleté contre la manette. De cette façon il sera facile de retrouver la position choisie lorsqu'on aura déplacé la manette pour relever l'outil en bout de raie.

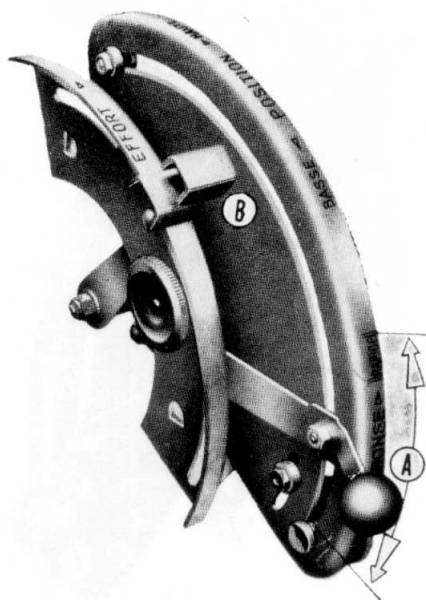


Fig. 21

**Attention.** — Ne pas relever la manette (A) en dehors de la deuxième partie du secteur, ce qui aurait pour résultat de faire relever l'outil.

## MAINTIEN DES BARRES A UNE HAUTEUR FIXE

Les barres de relevage peuvent occuper une infinité de positions fixées à l'avance par le conducteur.

Pour cela :

- La manette extérieure (B) doit toujours se trouver dans le bas de son secteur.
- La manette intérieure (A) étant en haut, l'abaisser progressivement en suivant des yeux le mouvement des barres d'attelage et l'arrêter lorsque les barres arrivent à la hauteur désirée.

Les barres descendront d'autant plus lentement que le déplacement de la manette (A) sera lent.

Le contrôle de position est très intéressant pour l'utilisation de certains outils travaillant au-dessus du sol tels que la herse.

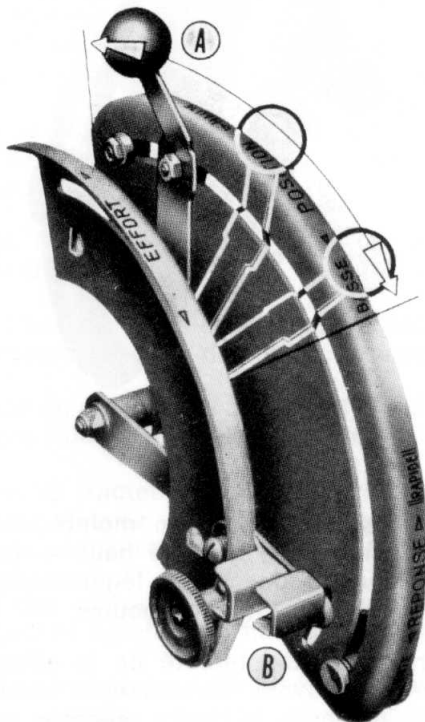


Fig. 22

## UTILISATION DES VERINS EXTERIEURS

Placer la manette (A) sur la vitesse de descente choisie (en général RAPIDE). Amener contre elle la butée mobile et la bloquer à l'aide de son bouton moleté.

La manœuvre se décompose en deux temps et s'effectue à l'aide de la petite manette extérieure (B), la glissière mobile permettant de retrouver très facilement les positions montée et descente :

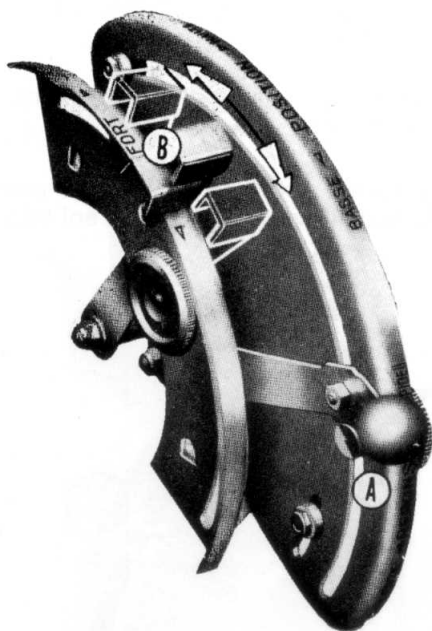


Fig. 23

- Après avoir desserré le bouton moleté de la glissière, déplacer la manette (B) vers le haut — pour alimenter les vérins — puis la descendre légèrement pour arrêter l'alimentation. C'est la position neutre.
- Bloquer alors le bouton moleté de la glissière. Il suffit ensuite pour manœuvrer, par exemple le chargeur ou la remorque, de déplacer la petite manette extérieure (B) à l'intérieur de sa glissière.

## CHAPITRE VI

# RODAGE

La période de rodage nécessite quelques précautions particulières résumées ci-après :

- Eviter d'effectuer des travaux exagérément durs pendant les 50 premières heures de travail.  
Toutefois, il est bon d'utiliser de temps en temps le tracteur à pleine charge pendant 5 à 10 minutes.
- Pendant ces 50 premières heures, utiliser le rapport de la boîte de vitesses inférieur au rapport normalement nécessaire.
- Vérifier la tension de la courroie de ventilateur après une heure de fonctionnement.
- Vidanger l'huile moteur et changer la cartouche du filtre à huile après 30 heures de fonctionnement.

Contenance du carter : 5,9 litres, et filtre à huile : 0,4 litre.  
Utiliser une huile détergente SAE 10.

- Lorsque votre tracteur aura atteint de 100 à 120 heures de marche, prévenez votre Concessionnaire pour que soit effectuée la première visite de garantie.

Le détail des opérations à effectuer est indiqué sur le bon d'entretien agrafé à la fin de cette notice.

- Entre 300 et 400 heures d'utilisation et avant la fin de la période de garantie, prévenez votre Concessionnaire pour que soit effectuée la seconde visite.

## CHAPITRE VII

# ENTRETIEN

Les indications ci-après concernent l'entretien courant du tracteur, après la période de rodage.

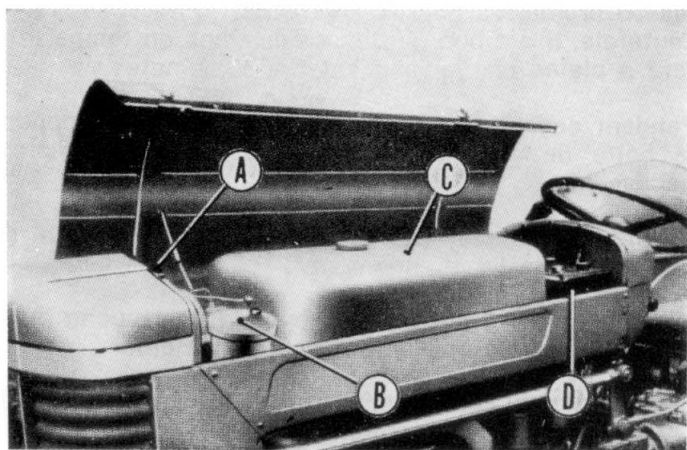


Fig. 24

- A - Bouchon du radiateur.
- B - Réservoir d'huile de la direction assistée.
- C - Réservoir à combustible.
- D - Batterie.

**CHAQUE JOUR :**

- Vérifier le niveau d'eau du radiateur. N'employez que de l'eau de pluie ou de l'eau non calcaire.
- Vérifier le niveau d'huile du carter moteur (jauge sur le côté gauche du moteur).
- Vérifier l'huile du filtre à air (fig. 27). Si l'on constate des dépôts, la remplacer après avoir nettoyé soigneusement le bol du filtre. Respecter le niveau indiqué sur le bol. Employer une huile moteur SAE 20 ou SAE 30.
- Garnir les graisseurs suivants (voir schéma de graissage):
 

Pivot de l'essieu avant .....	2	graisseurs
Renvoi de direction à l'avant du radiateur ..	2	»
Axe du vérin de direction .....	1	»
Pivots de roues avant .....	2	»
Pédale d'embrayage .....	1	»
Pédales de freins .....	1	»
Tirants de relevage .....	2	»
Boîtier de réglage d'aplomb .....	1	»
- Vérifier le niveau d'huile du boîtier de la poulie.

**Important.** — Ne jamais lubrifier les points suivants :

- Rotules des barres d'attelage ;
- Tringles de commande des freins ;
- Tringle de commande de l'embrayage.

